



Réseau Semences Paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

3, avenue de la Gare

47190 Aiguillon

Tel : 05 53 84 44 05 Fax : 05 53 84 69 48

Mail: contact@semencespaysannes.org

www.semencespaysannes.org

Rapport d'activités

01/10/2014-30/09/2015



(voté lors de l'assemblée générale du 31 janvier 2016)

SOMMAIRE

Introduction

1/ Activités 2015

Axe 1 : Se rencontrer et s'organiser collectivement pour développer les actions de terrain

Axe 2 : Ouvrir les droits des paysans sur les semences

Axe 3 : Communiquer pour être reconnus

Axe 4 : Participer à la reconnaissance scientifique des semences paysannes

Axe 5 : Accompagner le maintien et le renouvellement de la biodiversité cultivée

2/ Vie du Réseau

3/ Financements 2015

Annexe : Liste des membres du RSP en décembre 2015

Introduction

Comme en 2014, la conjoncture française et européenne laisse entrevoir une reconnaissance officielle de la *gestion in situ* « *on farm* ». Après la publication des décrets d'application concernant les GIEE, qui peuvent constituer entre autre un nouveau cadre pour échanger les semences entre agriculteurs, l'année 2015 a été émaillée par plusieurs enquêtes officielles (commission européenne/DG Agri, Bureau des semences du ministère de l'agriculture) visant à répertorier les organismes gestionnaires de collections végétales. Ces études visent à formuler de nouvelles politiques régissant la gestion des ressources génétiques, notamment en application du Deuxième Plan d'Action Mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Ainsi, l'année 2015 a été clôturée par la publication du décret relatif à la conservation des ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation.

Si ces ouvertures peuvent constituer des évolutions positives pour les droits des paysans et/ou l'accès au financement pour les activités de gestion dynamique à la ferme, elles sont aussi symptomatiques du regain d'intérêt de l'industrie semencière pour les collections vivantes et les semences paysannes, seules à même de leur offrir une matière première évolutive et sans cesse renouvelée par les paysans.

Le projet Divseek qui vise à compiler la caractérisation phénotypique et génétique des semences conservées dans les banques de graines et faisant partie du système multilatéral du TIRPAA est à ce titre emblématique de l'engouement actuel pour les bases de données et le « big data ». Cette banque de données publique est une manne pour les industriels : pour déposer des brevets, il suffit pour eux d'identifier des traits intéressants dans cette base puis de chercher des séquences génétiques proches dans les collections privées ou nationales, voire de les « bricoler » à l'identique grâce aux nouvelles techniques OGM qui ont fait irruption dans le débat public en fin d'année.

Ces problématiques, qui vont de la protection de nos données relatives aux populations en expérimentation dans le cadre de la sélection collaborative, aux dangers du développement de nouvelles techniques de modification génétique facilitant notamment le dépôt de brevets sur les traits natifs, ont orienté fortement notre travail de plaidoyer en 2015.

Les projets de sélection collaborative portés par le RSP, visant entre autre à développer de nouvelles populations paysannes, se renforcent et débouchent sur des résultats agricoles et scientifiques convaincants, participant ainsi à notre objectif de reconnaissance des semences paysannes. Pour se prémunir d'une possible instrumentalisation à des fins industrielles de ce travail de longue haleine (près de 10 ans sur le blé tendre!), le travail sur les droits d'usage collectifs semble plus que jamais incontournable dans notre mode d'organisation décentralisée de sélection paysanne.

Enfin, l'année 2015 a été marquée par un moment fort de mise en réseau et de communication : les rencontres **Sème ta Résistance** les (24-25-26 septembre derniers). Elles ont regroupé 300 paysans et praticiens de 29 pays. La journée grand public a été un succès : participants nationaux et internationaux ont pu donner à voir la diversité de leurs actions en faveur des semences paysannes autour d'expositions, d'ateliers pratiques et de conférences débats. Près de 2000 personnes sont venues, jusqu'au concert de clôture le soir.

1. Activités 2015

AXE 1/ La mise en réseau : se rencontrer et s'organiser collectivement pour développer les actions de terrain

Partage des savoirs et formations

Pour faciliter la diffusion des informations et l'intégration au réseau, un [nouveau bulletin interne](#) plus fourni a été élaboré (3 publiés en 2015) ainsi qu'un [guide d'accueil des nouveaux membres](#).

Plusieurs formations ont été dispensées par les salarié-e-s et certains administrateurs du RSP en 2015:

- 11 formations générales et spécifiques sur la réglementation
- 6 formations sur la sélection collaborative : Pierre Rivière, animateur recherche collaborative, est en train de formaliser une offre de formation en 8 modules d'une journée chacun.

Le programme « semences paysannes » du Léonardo GROW s'est terminé en 2015. Il a constitué un des leviers pour la réappropriation des savoirs paysans ainsi que l'émergence de nouvelles connaissances : il permet les échanges entre paysans européens lors de courts voyages d'études. Pour l'année 2015 spécifiquement, 4 personnes du RSP ont assisté à deux ateliers sur les espèces potagères en Espagne, 5 personnes ont fait un voyage d'étude sur les Céréales en Autriche et 1 personne est allée à un atelier sur les Fruits en Hongrie. Le RSP de son côté a également organisé 3 ateliers en France:

- Sur la réglementation européenne (17-18 avril à Paris, en partenariat avec la Confédération Paysanne) ;
- Sur les potagères (14-15 mars en Bretagne avec Koal Kohz) ;
- Sur les céréales (9-10 juin 2015 en Rhône-Alpes avec l'ARDEAR Rhône Alpes).

Dans le cadre de ce programme, le RSP a élaboré également un recensement des formations mis en place par les membres sur céréales, fruits, potagères, réglementation et échange de semences en France. Les comptes rendus des ateliers et mobilités ainsi que le listing des formations, et le rapport global final sont disponibles sur [le site internet du RSP](#).

Les actuels partenaires européens du programme Léonardo qui vient de s'achever (Red de Semillas, Rete Semi Rurali, ESSRG, Organic Garden, Arche de Noah, Peliti) réfléchissent à présenter un nouveau programme européen (Erasmus +) pour mars 2016, avec Organic Garden comme coordinateur.

Le RSP continue de s'impliquer avec Pétanielle, Nature et Progrès Tarn et l'ADEAR du Tarn, dans la formation « du grain au pain » à destination de porteurs de projets paysan boulanger (Inéopole, Brens). En 2015, deux modules (culture et panification) sont ouverts au sein du BPREA maraîchage biologique et selon le bilan, une formation complète pourrait faire suite l'an prochain.

Mise en réseau des expériences de sélection paysanne

Les actions de mise en réseau sont quotidiennes : « individuelles » (recherches d'expériences, de contact-ressources, réponses à des questions juridiques et réglementaires...) ou collectives via les rencontres liées aux divers programmes et les listes internet « plantes » et « membres ».

Les projets de sélection collaborative constituent eux aussi des leviers importants de mise en réseau (voir Axe 4, p.10). Parmi eux, on détachera les échanges et le travail collectif effectué dans le cadre du Casdar ProABiodiv et de Diversifood.

Le RSP a continué son implication en termes de suivi et de mise en réseau dans les Casdar agroécologie portés par l'ADEAR 32 (année 2 en 2015) et Pétanielle (terminée en 2016)

Au niveau européen, deux rencontres ont permis de réunir les membres de la Coalition européenne Libérons La Diversité (avril et septembre) qui s'est élargie à deux nouveaux membres (Seed au Luxembourg et Eco-Ruralis en Roumanie). [Le site web de LLD](#) a été refondu. Le renforcement du réseau européen devrait être

une priorité pour les deux prochaines années afin d'augmenter notre efficacité et notre visibilité au niveau européen et international.

Groupes plantes et thématiques

Blé : liste dynamique jouant un rôle important dans la mise en réseau des praticiens (échanges de savoirs, d'informations, de semences). Initié suite aux contrôles en 2014 chez des paysans pratiquant une activité de meunerie, le dossier « meunerie à la ferme » s'est structuré et a abouti à plusieurs rencontres de plaidoyer en 2015 (voir Axe 2, p.5).

Arboriculture : liste d'échange d'information sur les fruitiers (réglementation, formation). Depuis septembre 2015, le RSP et l'INRA d'Orléans accompagnent les activités de renouvellement de la biodiversité castanéicole de Rénova dans le cadre du projet Diversifood (voir Axe 4 p.11).

Maïs et fourragères

Le Casdar ProAbiodiv, qui se donnait comme objectif de co-construire et formaliser des systèmes de gestion dynamique et locale de la biodiversité cultivée (maïs et fourragères) pour développer l'autonomie alimentaire des élevages en agriculture biologique ou à faible intrants, s'est achevé en juin 2015 (voir Axe 4, p.10).

Un nouveau projet « Du maïs paysan dans mon assiette » coordonné par Bio d'Aquitaine en partenariat avec le RSP a été accepté au financement par la Fondation de France et devrait démarrer en 2016.

Potagères

Deux rencontres spécifiques du groupe potagères ont eu lieu en 2015, une en salle à Paris en janvier 2015, l'autre accueillie par Koal Kozh en Bretagne en octobre autour des choux. Plusieurs axes de travail ont été débattus : animation du Spicilège (protection des données, rapprochement avec les répertoires existants), stratégie réglementaire notamment face aux contrôles, expérimentation Cœur de bœuf. La mise en réseau internationale a pu être travaillée lors d'un atelier dédié aux semences potagères lors de Sème ta Résistance regroupant de nombreux praticiens français et internationaux.

Vigne

Différents groupes animés par des membres ou des partenaires du RSP travaillent autour de la thématique viticole. Certains œuvrent déjà depuis quelques années pour la préservation de la biodiversité des cépages et mènent des réflexions sur des pratiques paysannes de production et de gestion de cette diversité, comme c'est le cas pour le Centre d'Ampélographie Alpine en Savoie, le GEST en Bourgogne, Vignes Vivantes en Alsace, les vigneronnes de B.L.E au pays Basque ou encore l'association Cépage (en création) dans le Minervois. Quelques rares pépiniéristes mettent également les pratiques « modernes » en cause et s'orientent vers des pratiques viticoles plus durables.

Dossier MAE PRV

En 2015, mis à part en Nord Pas de Calais (ADEARN), les différents processus régionaux visant à ouvrir la mesure aux variétés populations ont échoué. Une certaine demande existe toujours pour se coordonner au niveau du RSP sur les questions de fonds liées à cette mesure (critères du cahier des charges, adéquation de l'aide surfacique aux besoins des paysan-n-es, possibilité d'adéquation avec les différentes étapes de la gestion dynamique, relations avec les structures qui portent déjà un plaidoyer sur les autres MAEC....)

La liste MAE PRV a été animée sur ces questions durant le premier semestre.

Comité de pilotage Sème ta Résistance

Regroupant BEDE, Emmaüs Lescar Pau, ABDEA, RSP, Bio d'Aquitaine, Biaugerme, Cetab, Terre en Vie, Pétanielle, Semeurs du Lodevois Larzac, Renova, Terre en Vie/Gab 65, ce groupe de travail a fonctionné de manière ad hoc pour organiser les rencontres Sème ta Résistance. Il a suscité la formation de sous groupes de travail plus ou moins formalisés qui ont permis de relier les personnes dans et en dehors du RSP (blé, potagères, biodiversité animale, arboriculture, producteurs en approvisionnement de l'atelier cuisine...). Voir Axe 3 Rencontres Sème ta Résistance, p.8 et 9.

AXE 2/ Ouvrir les droits des paysans sur les semences



L'année 2015 a été riche en actualités juridiques tant au niveau national, européen qu'international. L'un des sujets principaux a été le combat contre le brevetage des traits natifs en lien avec le débat qui a émergé sur les nouvelles techniques de manipulation génétique. En France, la reconnaissance de la gestion dynamique in-situ dans le milieu agricole a clôturé l'année et annonce des ouvertures pour 2016. Le travail d'appui et d'animation en lien avec les problématiques de terrain s'est poursuivi en parallèle.

• En France

Veille juridique : La veille paraît tous les 15 jours (diffusion sur liste mail dédiée et mise en ligne sur le [site internet du RSP](#)) . Une veille sur la thématique pesticides et abeilles est assurée en alternance avec Inf'OGM .

Appui aux membres sur différents sujets

- Note d'information à destination des producteurs en agriculture biologique : sollicitations du GNIS pour les producteurs de semences et plants répertoriés à l'Agence Bio¹.
- Suite à une recrudescence des contrôles de terrain, une réflexion et un travail collectif s'est engagé au sein du groupe meunerie-boulanges, afin de défendre le statut de paysan transformant sa propre production, ce qui implique ne pas accepter l'application de la réglementation actuelle de l'exploitant de moulin, celle-ci étant destinée aux meuniers (métier bien identifié et distinct). Il s'agit ici d'aller vers un cadre réglementaire qui est adapté aux pratiques du paysan-transformateur. Sur ce dossier, une implication forte de deux membres fondateurs sur RSP, à savoir la FNAB et la Confédération Paysanne, a permis d'enclencher une prise de contact avec les administrations concernées (Douanes, Ministère de l'agriculture).
- Alimentation des réflexions du groupe de travail « tomate cœur de bœuf » : objectif de moyen terme de dénoncer l'amalgame entretenu par l'industrie entre les tomates de types variétaux traditionnels et les fausses « cœur de bœuf » hybrides F1, et de montrer que c'est un des aspects du combat général contre la biopiraterie.
- Appui juridique auprès de Graines del Pais, suite à l'injonction reçue en février 2015 (« avertissement vente semences hors catalogues officielles »).

Suivi de la loi d'Orientation Agricole (LOA)

L'outil principal qui découle de ce texte sont les GIEE² permettant l'échange de semences, non protégées par un COV, entre agriculteurs d'un même GIEE. Le RSP a réalisé des synthèses pour accompagner les membres intéressés. A ce jour, au sein du RSP, 3 projets GIEE ont été acceptés (sélection collaborative, valorisation des céréales) et deux sont en attente (maison des semences paysannes, suivi agroécologique).

Même s'ils constituent une ouverture indéniable des droits des paysans, nous constatons en pratique que certains critères des GIEE rendent difficile l'utilisation de ce cadre par les membres du RSP, notamment en termes d'agrément pour les plus petites associations ainsi que pour celles qui incluent la société civile dans leur gouvernance et leurs pratiques de gestion dynamique (par exemple, alliance paysans et jardiniers pour les activités de conservation et de pré multiplication). Un travail de relais auprès du ministère de l'agriculture sur les contraintes rencontrées est effectué.

Une autre victoire importante, mais insuffisante, de cette loi est l'annulation de la protection du brevet en cas de présence fortuite d'une information génétique brevetée, résultant d'une contamination par exemple. La loi biodiversité devrait permettre d'aller plus loin.

¹À disposition sur notre site internet :

http://www.semencespaysannes.org/images/imagesFCK/file/juridique/20150603que_dclarer_agence_bio_oc_gnis_1.pdf

²Groupement d'Intérêt Économique et Écologique

Plaidoyer loi Biodiversité (collectif « Semons la biodiversité »)

Le projet de loi Biodiversité est en discussion au sein du parlement depuis 2014. A travers son implication importante (animation et contribution sur le fond) au sein du Collectif Semons la Biodiversité³, le RSP suit l'élaboration de ce projet. En 2015, l'examen du texte a débuté à l'Assemblée Nationale, puis au Sénat. Notre travail collectif est payant : le relais des propositions d'amendement du Collectif a trouvé un écho favorable auprès de certains élus ce qui a permis d'intégrer au débat la problématique des brevets sur le vivant et des nouvelles techniques OGM. Ce texte large concerne également la reconnaissance des droits des agriculteurs sur leurs ressources génétiques avec une meilleure application nationale du TIRPAA (voir ci-dessous), l'application entière de la Convention sur la Diversité Biologique, la nécessité de protéger la biodiversité menacée par la généralisation des cultures tolérantes aux herbicides ainsi que par les néonicotinoïdes. Le collectif Semons la Biodiversité a su défendre ses propositions d'amendement auprès des élus et les partager avec les citoyens. Le travail sur ce projet de loi continuera en 2016, après la première lecture du texte au Sénat en janvier qui sera suivi d'une seconde lecture à l'Assemblée nationale puis à nouveau au Sénat.

Décret d'application de la loi COV sur les ressources génétiques

Tout au long de l'année, un travail de suivi de l'élaboration du Décret n° 2015-1731 du 22 décembre 2015 relatif à la conservation des ressources phylogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation⁴ a été effectué. Ce décret reconnaît de manière intéressante la gestion dynamique in situ⁵. En pratique, nous nous orienterions donc vers une procédure de reconnaissance officielle des gestionnaires de ressources phylogénétiques conservées in situ à la ferme et d'agrément des collections. Les enquêtes émanant du Ministère de l'Agriculture (relayées en 2015 au sein du RSP) ont eu pour objectif de finaliser la rédaction de ce décret en prenant en compte les « besoins du terrain ».

Outre l'accès à de nouveaux financements, cette reconnaissance ouvrirait pour nos collectifs le droit aux échanges dans un cadre plus large que celui proposé actuellement par les GIEE. L'année 2016 sera donc importante pour analyser collectivement la mise en place pratique de ce nouveau cadre présentant une ouverture pour notre travail : il faudra déterminer ensemble quelle structure est pertinente pour devenir gestionnaire de collection (les Maisons des Semences Paysannes, le RSP, les deux?) et quelles ressources seraient partagées en tant que ressources patrimoniales en étant attentifs aux contraintes administratives ainsi qu'aux risques de biopiraterie en lien notamment avec la question de la gestion des données (voir Axe 4 p.12).

Un des autres éléments de ce nouveau dispositif est la création d'une nouvelle section du CTPS⁶ relative à la conservation des ressources phylogénétiques. Le RSP a sollicité le ministère afin d'y prendre part

Recours VRTH⁷

Avec 8 autres organisations, le RSP a interpellé en janvier 2015 le premier ministre afin d'obtenir l'interdiction de la culture de colza VRTH. Sans réponse de la part du premier ministre, un recours collectif⁸ a été introduit devant le Conseil d'État en mars. Une rencontre a eu lieu avec Matignon mais cela n'a pas empêché les semis 2015. Le ministère de l'environnement a cependant saisi l'ANSES sur ce sujet que nous retrouvons dans le débat sur le projet de loi biodiversité.

Haut Conseil aux Biotechnologies.

L'année écoulée a été chaotique pour le démarrage de ce nouveau HCB depuis février. Coincé entre des

3 Pour détails voir <http://www.semonslabiodiversite.com/projet-de-loi-biodiversite/>

4 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031680467&dateTexte=&categorieLien=id>

5 La Conservation in situ est défini dans ce texte comme « la conservation d'une ressource phylogénétique par son maintien, sa reconstitution, et, le cas échéant, la **gestion dynamique** d'une population d'espèces viables, dans son milieu naturel et dans le milieu où se sont développés ses caractères distinctifs ». Il s'agit ici de comprendre que « le milieu où se sont développés ses caractères distinctifs » représenté le milieu agricole cultivé, pour ce qui est des variétés cultivées.

6 Comité Technique Permanent de la Sélection

7 Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides

8 Voir communiqué de presse

http://www.semencespaysannes.org/colzas_tournesol_genetique_modifies_contamina_115-actu_241.php

urgences (mission agriculture et innovation 2025 pilotée par le directeur général de l'INRA, directive 2015/412 modifiant la 2001/18 donnant la possibilité aux états d'interdire des cultures OGM pour des raisons autres que l'environnement et la santé, statut des nouvelles techniques de manipulation génétique) et l'absence de saisine officielle par les ministères, le Comité Économique Éthique et Social du HCB n'a pas vraiment pu remplir son rôle.

Assurant la Vice-présidence du Comité Comité économique, éthique et social, et environnemental, le RSP est pleinement impliqué dans l'émergence de la problématique des nouvelles techniques OGM au niveau national. Au delà du travail interne au HCB, une interpellation directe des ministres de l'agriculture et de l'écologie a été réalisée avec les autres organisations de la société civile membres du CEES (voir ci-dessous pour aspects internationaux).

Rappelons également que le RSP et plusieurs organisations ont interpellé les ministères au sujet des nouvelles demandes d'autorisation de mise en culture de 8 OGM pour qu'ils mettent en place la mesure d'exclusion régionale. Ceci a été fait quelques jours après et sans réponse des industriels dans les délais, la France a été exclue de la demande d'autorisation de ces 8 OGM qui n'y seront donc pas cultivés.

- **À l'international**

Evolution des textes réglementaires de l'UE

Le suivie de la réforme dite « Better regulation » a été effectuée. Les projets de règlements santé des plantes et contrôle sont en cours de finalisation (trilogie). Par contre la proposition de règlement commercialisation n'a pas à ce jour été réactivée par la Commission.

Par ailleurs, à travers la représentation de nos membres au sein d'IFOAM-UE, le RSP a suivi et contribué aux amendements « semences » concernant le projet de règlement « Production biologique et étiquetage des produits biologiques » qui est en cours d'examen au Parlement Européen.

Actualité brevets au niveau européen

Suivi et analyse des dynamiques juridique et politique concernant le brevetage du vivant : en mars 2015, une jurisprudence marquante sur la question du brevetage du vivant a relancé les dynamiques politiques, à la fois au sein de l'OEB (Office Européen des Brevets) et de l'UE (Parlement européen, annonce des Pays-bas sur ce dossier en vue de leur présidence du conseil européen en 2016). Le RSP a participé activement aux travaux de la coalition européenne No Patents On Seeds (mise à jour du rapport public à paraître le 8 décembre, discussions de fonds sur l'analyse des textes juridiques, des conséquences de l'évolution des techniques, [relai en France](#) des positions de la coalition, rencontre des représentants français au CA de l'OEB). Une réunion à Amsterdam a permis de faire un état de divergences apparues suite à l'influence très forte au sein de No PatentS On Seeds d'associations de semenciers qui visent à écarter toute défense des droits des agriculteurs pour ne s'occuper que des droits des obtenteurs. La réunion d'un groupe de travail interne spécifique sur les brevets a permis de renforcer efficacement le travail du RSP sur le sujet.

Nouvelles techniques OGM

Le RSP s'implique également au sein de la société civile européenne sur la question des nouvelles techniques dans la perspective d'une communication de la Commission européenne début 2016 : ce sujet rejoint pleinement les travaux effectués par le RSP à la fois sur le dossier brevetage du vivant et au sein du HCB. Une table-ronde a été organisée en partenariat avec Inf'OGM en avril 2015 pour mobiliser la société civile française. Deux documents ont ainsi été publiés, permettant de relayer nos positions au niveau européen. Une rencontre avec le commissaire Andriukaitis à laquelle a participé le RSP a eu lieu.

Pour en savoir plus, voir : http://www.semencespaysannes.org/politiques_europeennes_529.php.

TIRPAA⁹

Dans la perspective de la réunion du comité directeur du TIRPAA (GB6) se réunissant à Rome du 5 au 9 octobre, le RSP a pris une part active dans la construction et le relais du « [message des Réseaux de semences paysannes](#) » à destination des gouvernements . En lien avec BEDE et d'autres partenaires, le RSP a pu suivre

9 Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

les négociations de ce comité directeur et participer activement en amont et aval à l'analyse de l'évolution du traité. Avec la forte implication de La Via Campesina, le RSP et les ONG ont pu mettre à l'ordre du jour du GB6 les risques de biopiraterie résultant de l'implication du Traité dans le projet Divseek de dématérialisation des ressources dans des bases de données électroniques en accès libre. Tout au long de l'année, le RSP a appuyé ses partenaires participants aux réunions du groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages.

AXE 3/ Communiquer pour être reconnu



Semaine des Semences Paysannes

[30 événements](#) ont été organisés dans 9 régions. La très grande majorité avait une vocation grand public: cinés et projections-débats, fêtes des battages, marchés paysans, foires aux plantes et bourses aux graines, dégustation, visites de Maisons des Semences Paysannes... ont constitué autant de lieux et d'activités transversales pour sensibiliser le public sur la thématique des semences paysannes. Les collectifs membres du RSP ont saisi cette opportunité pour mettre en avant leurs divers projets autour de moments participatifs et festifs dans les champs et les fermes.

Cette année, l'accent a été mis sur l'alimentation (voir [le communiqué de presse](#)), la Semaine coïncidant avec la parution du livre de Laurence Dessimoulie « De ceux qui sèment à la cuisine » : dégustation de tomates cœurs de bœuf dans le cadre d'un programme de recherche européen auquel le RSP est associé, séances de dédicace de Laurence autour de produits locaux et AB dans plusieurs régions, « opération boulange » dans le Tarn visant à sensibiliser les consommateurs aux pains issus de farines paysannes...

Comme l'année dernière, le RSP s'est associé à l'événement « Bio et Local c'est l'idéal », organisé par la FNAB, membre fondateur du RSP, ainsi qu'à la Journée de la Transition (organisée par le Collectif pour une transition citoyenne).

Semaine pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)

Comme chaque année, le RSP a été partenaire de la SPAP et a relayé sur la liste membre les outils des organisateurs.



Rencontres internationales Sème ta résistance

Les 24-25-26 septembre dernier, se sont déroulées en clôture de la Semaine des Semences Paysannes les rencontres internationales « Sème ta Résistance » au village Emmaüs Lescar-Pau organisées par le RSP, BEDE et l'ABDEA. Le RSP était chargé de la coordination de l'ensemble des rencontres.

Au final, près de 300 paysans, jardiniers et militants de 29 pays se sont retrouvés durant ces trois journées riches en échanges ([voir programme détaillé](#)): de semences paysannes bien évidemment, notamment pour constituer le stock de base de la Maison des Semences Paysannes du Béarn, qui a été inaugurée pour l'occasion, mais aussi de savoir-faire et d'expériences de luttes sur plusieurs continents. Parmi elles, les « Casas de sementes criollas » au Brésil, les « Casa Comunitarias de semillas criollas y nativas » en Colombie ou encore les « greniers de semences » en Afrique de l'Ouest. Les différents moments ont aussi fait une large place aux luttes pour l'accès à la terre en Europe (Terre de liens, Land Workers Alliance, Lurzaindia...) et dans le monde (les Zone des Réserve paysanne en Colombie). Ces témoignages ont rappelé l'intime relation qui relie hommes et plantes dans un territoire commun : par exemple, chez certains peuples mexicains, le nom

donné aux différentes semences est signifiant de la manière dont doit être organisée la communauté qui les utilise, de la manière dont doivent être cultivées les plantes qui en sont issues....

En termes plus politiques, un atelier a été dédié à la préparation de la 6eme session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui se tenait à Rome début octobre : 70 personnes dont plusieurs représentants de la société civile et des organisations paysannes ont débattu autour de l'[appel des réseaux de semences paysannes](#) contre la biopiraterie. Le réseau Let's Liberate Diversity (LLD) s'est aussi retrouvé dans un autre espace pour discuter des échéances futures.



Enfin, des ateliers d'échanges techniques et pratiques ont eu lieu sur la ferme d'Emmaüs et les fermes environnantes autour de la conservation, sélection et transformation et valorisation des variétés paysannes (agroforesterie, panification paysanne, transformation de fruits issus de variétés anciennes, solidarité internationale entre praticiens des semences paysannes potagères, sélection paysanne de maïs, expérience de sélection participative en Iran, France, Brésil, Portugal, réflexion sur la structuration d'un réseau autour de la biodiversité animale....)

La journée grand public a été un succès : participants nationaux et internationaux ont pu donner à voir la diversité de leurs actions en faveur des semences paysannes autour d'expositions, d'ateliers pratiques et de conférences débats. Près de 2000 personnes sont venues, jusqu'au concert de clôture le soir.

Ces journées ont permis de créer de nouveaux liens, d'amorcer de nouveaux projets et de raffermir un espoir commun: celui d'un renouveau de la biodiversité cultivée en tout lieu ! « *Nous ne sommes pas là en tant qu'Africain, Latino ou Européen. Nous sommes ici en tant que membres de la communauté humaine, pour défendre ce qui est la base de notre alimentation* » (Jacques Nametougli, COASP). Certains membres ont pu continuer de raffermir leur relations historiques avec les mouvements paysans à l'international (BEDE et Afrique de l'ouest, Agrobio Périgord et Amérique latine, groupe blé et Iran par exemple) et de nouveaux liens se sont tissés (avec la Colombie) qui ont pu émerger sur des projets concrets (échanges de savoir-faire autour de la meunerie paysanne entre des paysans du groupe blé et du Mexique).

En termes stricts de communication, ces rencontres nous ont permis de bénéficier de la grande expérience d'Emmaüs (intense activité sur les réseaux sociaux, forte capacité d'affichage et de tractage au niveau régional, compétences internes...), ce qui a sans doute contribué à la vague de médiatisation dont ont bénéficié nos thématiques durant l'automne (voir paragraphe ci-dessous).

Médiatisation et outils de communication

En 2015, les semences paysannes ont fait l'objet d'une médiatisation importante, notamment par le biais de deux reportages diffusés à des heures de grande écoute sur France 2¹⁰.

On ne peut que s'en féliciter : ce type de médiatisation, fruits de nos efforts, contribue à l'avancée de la reconnaissance globale des semences paysannes. Cependant, elle provoque aussi des effets pervers : certains messages ambigus et réducteurs nous confondent avec des pratiques ou des objets sociaux qui ne sont pas les nôtres.

Plus pratiquement, ce passage sur les médias de masse a mis à jour les limites humaines et techniques de notre infrastructure actuelle : standard saturé pendant un mois (plus de 300 appels de consommateurs en un mois, intéressés par des semences qui poussent « sans eau »), site web saturé et très lent depuis septembre (de juin à août, 69 145 visites/mois ; de septembre à octobre, 115 500/mois!). Ainsi la refonte de notre site est la tâche urgente en terme de communication pour début 2016: elle devrait permettre de canaliser de

10 07/09/2015, 20 heures, [Tomates sans eau, FR 2](#) ; 03/10/2015, « 13h15 le samedi », [Graine de rebelle, FR 2](#)

façon plus fluide l'information vers le grand public.

Outre le partenariat avec Emmaüs Lescar-Pau, nous avons continué à développer les outils de communication tout au long de l'année :

- Des supports de communication dédiés à la Semaine des Semences Paysannes ont été diffusés : 740 affiches A3, 19 000 flyers. Le livret « Guide pour comprendre la Biodiversité Cultivée » a été réimprimé (5000 exemplaires), ainsi que les plaquettes « 10 idées reçues sur les semences paysannes » et « 10 mesures pour que vivent les semences paysannes » (1000 exemplaires de chaque), et les T shirt « Les semences paysannes sont les graines du futur » (500 exemplaires) Ces supports ont été diffusés par les membres du RSP.
- Une page [facebook Réseau Semences Paysannes](#) a été créée pour renforcer la communication.
- Communiqué de presse : de nombreux communiqués de presse ont été élaborés pour réagir à la conjoncture. Ils contribuent à rendre visible le travail politique du RSP et contribuent à appuyer les activités de plaidoyer politique.
- De nombreux contacts avec la presse ont été assurés (accueil, mise en réseau avec les membres, envoi de documents-ressources...). Une partie du résultat de ce travail est consultable sur la [revue de presse](#).
- Relecture et contribution au dossier Semences Paysannes de la Revue N&P de février-mars 2015.

Interventions (conférences, débats et interventions diverses)

Il devient difficile de lister toutes les interventions des membres, administrateurs et salariés au cours de l'année. Nous ne sommes pas en mesure de vous présenter une liste complète des interventions faute de temps pour compiler l'information, mais il est important de noter que les sollicitations augmentent fortement, signe d'une plus grande reconnaissance mais aussi d'une nécessité d'élargir le cercle des intervenants. Une nouveauté à souligner : deux demandes d'intervention pour le master amélioration des plantes de l'école SupAgro de Montpellier, habituellement plus réservées aux industriels (assurées par Pierre et Patrick).

Veille Citoyenne d'Informations sur les Semences (VCI-S)

La veille citoyenne d'information sur les semences. Elle est animée par Frédéric PRAT d'Inf'OGM et résulte d'une mutualisation entre Inf'OGM et le RSP. Une page dédiée a été créée sur le site d'Inf'OGM, l'équipe RSP a contribué à la rédaction et la relecture des articles semences du bulletin d'Inf'OGM et une liste de diffusion et de discussions d'informations généralistes sur les semences a vu le jour dernièrement (liste [info-semences]). Cette liste est ouverte à tous sur demande après cooptation.

AXE 4/ Participer à la reconnaissance scientifique des semences paysannes



• Les programmes terminés

CASDAR PROA-BIODIV : Le RSP a participé à ce programme aux côtés de l'AVEM, Agrobio Périgord, CBD Poitou-Charentes, GIS ID64, ITAB et INRA de Toulouse. Ce programme visait à co-construire et formaliser des systèmes de gestion dynamique et locale de la biodiversité cultivée pour développer l'autonomie alimentaire des élevages en agriculture biologique ou à faible intrants. Terminé en juin 2016, il s'est soldé par la publication d'un ouvrage collectif aux éditions Educagri (accès aux établissements d'enseignement agricole) et par l'organisation d'un colloque de restitution¹¹.

Outre la participation aux différents ateliers d'écriture et à la co-construction du plan de l'ouvrage, le RSP s'est attaché à respecter le processus d'écriture

11 Vidéo de restitution disponible [ici](#)

collaborative, notamment dans les chapitres dont il avait la charge. Cette méthodologie a impliqué un grand nombre d'aller/retour et de relectures chapitre par chapitre ainsi que de l'ensemble de l'ouvrage. Plus particulièrement, le RSP était en charge du sous-chapitre 2.2 (*'le développement des initiatives françaises et la naissance du Réseau Semences Paysannes'*) et du sous chapitre 5.2. (*'les collectifs de gestion de la biodiversité cultivée : une pratique citoyenne du droit'*). Il a aussi contribué analytiquement aux autres parties de l'ouvrage ainsi que sur les fiches techniques en annexes (notamment celle sur les Bases de données). En plus de la présence aux réunions physiques et téléphoniques, un travail conséquent de recherche bibliographique, d'analyse et de formulation a été réalisé afin de rendre compréhensible pour le public cible (étudiants et professeurs de l'enseignement agricole) la complexité des thèmes traités.

SOLIBAM

Terminé en 2014, les partenaires de SOLIBAM ont organisé un deuxième colloque de restitution en direction des praticiens. Les actes et diaporamas de ce séminaire sont disponibles en ligne.

<http://www.itab.asso.fr/programmes/solibam.php>

- **Les programmes en cours**

DIVERSIFOOD¹²

DIVERSIFOOD est un projet européen (2015-2018) qui vise à valoriser la biodiversité cultivée dans des systèmes agroécologiques et les produits qui en sont issus dans les circuits courts de distribution. Le Réseau Semences Paysannes est partenaire de ce projet et travaille en collaboration avec 20 partenaires français et européens sur plusieurs espèces : blé tendre, tomates, engrain, maïs et châtaignier. Ce projet vise également à développer des outils tels que les bases de données et les statistiques. Les actions DIVERSIFOOD sont co-financées par la Fondation de France et l'INRA (à travers le programme AgriBio4). Ces différents projets se font en collaboration avec l'INRA et l'ITAB.

→ **Céréales à paille.** Le projet de sélection en réseau sur le blé tendre en partenariat avec l'INRA du Moulon s'est élargi cette année au blé poulard et au petit épeautre. 90 paysan-ne-s de 14 collectifs membres du RSP y participent. En parallèle du protocole classique, une nouvelle expérimentation pour la sélection en mélange a été élaborée : l'objectif est d'évaluer la meilleure stratégie pour sélectionner des mélanges.

Les résultats agronomiques du protocole Ecoagri soutenu par la Fondation de France (comparaison de 10 populations de blé issues de sélection collaborative avec 2 lignées pures commerciales sélectionnées pour la bio et le faible intrant) sont en cours d'analyse. Parmi les premiers résultats, il est observé que le rendement des populations est en moyenne supérieure à celui des lignées en terre maigre ; il est inférieur en terre riche. En 2016, le traitement des données issus de ces essais va se poursuivre. Des analyses nutritionnelles et moléculaires seront effectuées.

→ **Maïs.** Dans le cadre du projet SPEAL (Sélection Participative d'Espèces Annuelles et Ligneuses adaptées à des pratiques agroécologiques), une enquête, menée par un étudiant hébergé à l'ARDEAR du Centre en lien avec le RSP et AgroBioPérigord, a permis de réaliser un premier état des lieux des essais effectués par les différents collectifs de sélection paysanne en maïs. Neuf collectifs ont répondu à l'enquête : une première étape vers la construction d'un projet national de sélection décentralisée et en réseau.

→ **Tomate.** Un nouveau projet de sélection collaborative sur tomate regroupe des artisans-semenciers, des maraîchers et des jardiniers (une quarantaine de personnes) a démarré en 2015. Une réunion fin août a été l'occasion de formuler collectivement un dispositif expérimental (témoin, nombre de plants, fiche de suivi agronomique et de dégustation, ...).

→ **Châtaigne.** Accompagné par Cathy Bouffartigue (thésarde Inra Orléans) et le RSP, un projet de sélection collaborative sur la châtaigne a été initié par Renova et se déroulera sur 3 niveaux : sélection de greffons, sélection de porte-greffe via semis (critères de rusticité et vigueur) avec comparaison « effet environnement » entre pépinières et forêt, sélection via semis direct.

→ **Base de données.** Un processus de co construction entre animateurs, paysans et chercheurs a permis de développer une base de données. Elle est actuellement en test à l'INRA et au RSP. Une première version sera

12 <http://www.diversifood.eu/>

disponible début 2016. Pour préparer les collectifs à gérer les données dans le cadre de leurs programmes de gestion de la biodiversité, une formation technique aura lieu en les 22 et 23 mars 2016 au Moulon à destination des animateurs. Elle sera suivie d'une formation sur les droits d'usage qui est indissociable de l'utilisation d'une base de données, eu égard d'une part aux impacts sur l'organisation d'un collectif et sur les choix de sélection et d'autre part aux risques de biopiraterie. Une fiche technique a été élaborée comme support : « *Éléments de réflexion sur la gestion des données dans les Maisons des Semences Paysannes : Risques de biopiraterie et droits d'usage collectifs* » / <http://www.semencespaysannes.org/bdf/dossier-43.html>

→ **Les statistiques.** La sélection décentralisée dans des réseaux de fermes nécessite le développement de nouveaux outils statistiques. Ceux-ci permettent d'apporter des informations (avec une probabilité que celles-ci soient « vraies ») aux paysans pour faire leurs sélections. Ce travail se fait en lien avec l'INRA du Moulon et l'INRA de Jouy en Josas. Un logiciel libre permettant d'implémenter ces analyses et en cours de développement Ces aspects statistiques feront l'objet de formation.

→ En 2015, le RSP a co-encadré 5 stages avec la recherche sur les thématiques précédemment évoquées, renforçant ainsi ses partenariats.

BAKERY

BAKERY est un programme de recherche de l'INRA qui a pour objectif de lier la diversité des micro-organismes présents dans les levains avec la diversité génétique des blés et les pratiques des boulangers. Plusieurs paysans boulangers du RSP ont été sollicités pour donner des échantillons de levains et répondre à des questionnaires. Le RSP est devenu partenaire du projet. Au delà de l'intérêt purement scientifique, cette participation a aussi posé la question de la protection des paysans contre les risques d'instrumentalisation de ce type de recherche au profit de la biopiraterie, ce qui a notamment permis de s'assurer :

- que tous les logiciels développés dans le cadre du projet le soient sous licence libre
- que tous les boulangers représentés par le RSP fournissant du « matériel biologique » soient copropriétaires des résultats ce qui permet d'avoir un droit de regard sur l'utilisation des résultats (notamment application industrielle et rapport pour les décideurs)
- que ce qui est apporté par les paysans et boulangers (levains + savoir et savoir-faire) soient protégées par un accord (ATM), et soit considéré confidentiel de même que toutes les réponses données lors d'entretiens dans le cadre du projet.
- que dans les Accords de Transfert de Matériel (ATM), aucun des résultats qui seront issus des levains et des informations fournis par les paysans ne pourront être qualifiés de « résultat propre » d'un acteur et aucun brevet ne pourra être déposé.

Le RSP a également proposé de pouvoir représenter les paysans boulangers hors RSP pour qu'ils disposent des mêmes droits que ceux développés ci-dessus. En effet, les individus non représentés par une organisation sont des tiers au projet et n'ont aucun droit sur les résultats !

Loin d'être terminé, ce programme a pourtant d'ores et déjà identifié de nouvelles souches de levures dans les levains des paysans-boulangers du RSP

AXE 5/ Accompagner le maintien et le renouvellement de la biodiversité cultivée



Signe d'identification pour les produits issus de semences paysannes

Suite à plusieurs réunions du groupes de travail, l'élaboration d'un cahier des charges et d'un règlement d'usage d'un signe d'identification a débuté. Un débat sera organisé pendant l' AG de janvier 2016 afin de lui permettre de valider ou non la création officielle d'une marque privée collective dont le RSP serait propriétaire et déléguerait le droit d'utilisation aux groupes locaux, responsables de leurs propres systèmes de garanties (certification officielle type Ecocert, intégration dans le Système participatif de Garantie

(SPG) Nature et progrès, création de SPG propre...). Ce signe d'identification n'est pas une fin en soi et la recherche de systèmes alternatifs, plus en phase avec les valeurs du RSP et privilégiant la reconnaissance des pratiques sur celle des produits, se poursuit. A cette fin un séminaire de réflexion sur communs et droits d'usage sera organisé à l'automne 2016.

Partenariat Biocoop et projet de mise en place d'un mécanisme de financement de la sélection collaborative

Discuté depuis deux ans avec Biocoop en parallèle des travaux sur le signe d'identification, la mise en place d'un mécanisme de prélèvement de marge au sein du réseau Biocoop, pour financer la sélection collaborative, nécessitait des travaux préliminaires à la fois pour estimer les besoins des groupes en matière de sélection et pour estimer ce qui était immédiatement disponible pour des filières plus longues du type Biocoop., Via une enquête auprès des membres, le RSP a terminé ces inventaires. qui ont été formalisés sous forme de rapport dans le cadre du partenariat avec Biocoop. A ce jour très peu de groupes sont à même de livrer leurs produits issus de semences paysannes en dehors des filières courtes mais plusieurs groupes sont partant pour s'engager dans des programmes de sélection sur potagères. Si le partenariat avec Biocoop est confirmé en 2016, il devrait permettre de concrétiser la mise en place du prélèvement et l'utilisation du signe d'identification par les groupes demandeurs.

2. Vie du Réseau

Les nouveaux adhérents du réseau

7 nouvelles associations ont rejoint le RSP :

- Cant'ADEAR (Cantal) : un groupe de jeunes paysans (maraîchers, paysans-boulangers et fructiculteurs) s'est constitué au sein de cette ADEAR pour retrouver et cultiver des semences paysannes adaptées à un terroir de moyenne montagne, caractérisé par un climat spécifiquement froid et à des pratiques majoritaires d'élevage.
- Terra Millet (Loire Atlantique) : a pour but de dynamiser et moderniser la filière autour des millets, du producteur au consommateur. Les millets se contentent de sols pauvres, sont très résistants à la sécheresse, ne nécessitent ni traitements chimiques ni intrants; ils sont un atout pour une agriculture autonome, locale et diversifiée. Terra Millet est également en lien avec des associations d'Inde et d'Afrique.
- Collectif Li Mestère (méteil en wallon) : collectif informel belge formé d'une dizaine praticiens boulangers et paysans boulangers qui se donnent pour but de retrouver une diversité génétique céréalière et de sauvegarder les savoirs et savoir-faire.
- Le Jardin de Tantugou : association dans les Comminges (Haute Pyrénées) de 5 producteurs commercialisant des semences paysannes de potagères.
- Réseau Solimence : association rhône-alpine (Ain) engagée dans la conservation dynamique des variétés potagères patrimoniales, notamment de la collection de cultivars locaux présentés au musée départemental du Revermont.
- ABDEA (Pyrénées atlantiques) : cette ADEAR développe un projet de Maison des Semences paysannes associé au village Emmaüs Lescar Pau et à des associations locales de conservation de la biodiversité cultivée locale (espèces maraîchères, maïs, céréales à pailles, fruitiers).
- Terre et Humanisme : cette ONG se donne pour objet de transmettre l'agroécologie et former des compétences en France et à l'international, pour l'autonomie et la souveraineté alimentaire.



La dynamique d'adhésion continue donc fortement et le RSP regroupe aujourd'hui **84 structures membres** (voir liste des membres en décembre 2015 en annexe).

L'équipe salariée

L'équipe s'est stabilisée en 2015. Christèle Sonnet a assuré le remplacement de Vanessa Petit en congé maternité et qui a repris son poste en août 2015 (secrétariat/comptabilité). Deux stagiaires ont été présentes à nos côtés : Cécile Bouisset durant 6 mois en appui à l'organisation des rencontres Sème ta résistance, et Charlotte Krinke durant 4 mois sur un état des lieux des lois semencières et des pratiques en Grande Bretagne, Suisse et Pays-bas.

La mise en œuvre des orientations sur la gouvernance élaborées collectivement en 2014 a commencé : évaluation de la relation avec les membres fondateurs, se doter d'outils de gestion collective, mieux faire réseau, formation et transmission politique de la mémoire historique. Un groupe de travail a été formé avec pour mandat d'élaborer un diagnostic sur les délégations à mettre en place au regard de l'objectif général d'une gouvernance plus horizontale, sur l'évolution des fiches de postes des salariés et sur l'identification des dossiers politiques cruciaux.

La mise en réseau interne a été renforcée par le temps d'animation (1 ETP) dédié aux programmes de sélection collaborative. Outre le développement et la reconnaissance scientifique des semences paysannes, et le développement de nouvelles variétés paysannes issues d'un travail collectif entre paysans, animateurs et chercheurs, ce travail a permis de développer l'offre de formation technique et la réflexion collective sur des sujets transversaux tels que la base de données et les droits d'usage collectifs.

Au travers d'une enquête interne, le RSP a également élaboré un recensement des formations disponibles sur les semences paysannes à l'intérieur du réseau, mais aussi des besoins des collectifs membres. Un catalogue des formations disponibles et des formateurs-ressources est en cours d'élaboration (comprenant les formations dispensées par les salarié-e-s du RSP).

La charge de travail restant très importante, la réflexion des membres lors de l'AG doit permettre de dégager les missions propres de l'équipe salariée et celles qui peuvent être organisées différemment, partagées avec ou portées par des administrateurs, des membres ou divers partenaires, en gardant à l'esprit les activités qui sont finançables et celles qui le sont plus difficilement.

Gouvernance : CA, groupes de travail thématique

- CA : 4 CA se sont tenus en 2015. Les tableaux de communication interne à destination des membres du CA continuent d'être réalisés et semblent appréciés pour la préparation des CA. Les comptes rendus et les relevés de décisions synthétiques ont été rédigés, validés puis envoyés à chaque membre. Peu de retours vers l'équipe cependant sur leur contenu.
- Groupes de travail : le groupe communication a fonctionné cette année pour la conception des outils de la Semaine des SP et de Sème ta résistance. Un COPIL regroupant BEDE, Emmaüs Lescar Pau, ABDEA, RSP, Bio d'Aquitaine, Biaugerme, Cetab, Pétanielle, Semeurs du Lodevois Larzac, Renova, Terre en Vie/Gab 65 a fonctionné de manière ad hoc pour organiser les rencontres Sème ta Résistance. Le groupe de travail Brevets-DPI a permis de réunir des compétences complémentaires et différents membres du RSP pour répondre aux enjeux d'actualité. Le COPIL juridique a permis de suivre avec les salariés les questions politiques de l'année.

3. Rapport financier 2015

Cf. documents joints :

- Compte de résultat 2015,
- Bilan financier 2015,
- Budget prévisionnel 2016,

Explication du résultat annuel

Le compte de résultat de l'exercice du 1/10/2014 au 30/09/2015 présente un solde positif de 4 483 €.

Évolution du résultat :

	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Au 30/09/2013
Résultat d'exploitation	4 483 €	4 563 €	-2 928 €
Fonds associatif	57 509 €	52 946 €	53 119 €

Les charges : Total de 501 831€ pour 2014-2015

- **Les charges de personnel** représentent cette année 60 % du total de nos charges

	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Au 30/09/2013
Charges salariales	305 957 €	255 829 €	219 119 €
Part sur le total des charges d'exploitation	60 %	71,5 %	73 %

Le pourcentage de la part des charges de personnel sur les charges d'exploitation est en baisse du à une augmentation des dépenses sur les activités de projets (Emmaüs, Diversifood et EcoAgri).

Le montant des charges de personnel est en augmentation par rapport à l'exercice antérieur du à un mouvement de salariés important cette année :

- Embauche de Pierre Rivière en décembre 2014
- Jean-François Chauvel était en CIF de septembre 2014 à juillet 2015
- Paiement des indemnités de départ et congés payés de Jean-François Chauvel et Christèle Sonnet

- **Les charges de fonctionnement** représentent cette année 10% du total de nos charges.

	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Au 30/09/2013
Charges de fonctionnement	54 323 €	46 424 €	38 017 €
Part sur le total des charges d'exploitation	10 %	13 %	12,7 %

Les principales charges de fonctionnement concernent les frais nécessaires à la vie associative (CA, Assemblée Générale, réunions d'équipe), aux frais de location et charges du siège d'Aiguillon et aux frais inhérents à l'activité de l'équipe salariée (fournitures, entretien matériel,...).

Le pourcentage de la part des charges de fonctionnement est en baisse pour la même raison que

précédemment, augmentation des dépenses sur les activités Projets.

Le montant des charges de fonctionnement est en augmentation par rapport à l'exercice précédent pour plusieurs raisons :

- Frais du Séminaire d'octobre 2014
- Dépassement du budget pour l'AG 2014
- Achat de l'ensemble du stock du livre de Laurence Dessimoulie « De ceux qui sèment... à la cuisine »

– **Les charges liées à l'activité sur nos projets** représente 30% du total de nos charges.

	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Au 30/09/2013
Charges d'activités	139 207 €	55 679 €	37 417 €
Part sur le total des charges d'exploitation	30 %	15,5 %	12,4 %

Les charges d'activités ne concernent pas le temps salarié ; il s'agit principalement : des frais de déplacements, indemnités de paysans et d'animation pour les projets de recherche, frais de communication, les prestations de partenaires etc.

Le pourcentage et le montant des charges d'activités sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent car il y a eu plusieurs nouveaux projets qui ont nécessité des dépenses importantes (Emmaüs, Diversifood) ou bien la poursuite ou la fin de projets où l'activité a été plus importante :

- Léonardo : organisation de 3 ateliers en France et de plusieurs mobilités internationales
- EcoAgri : Indemnités paysans/animation plus importantes parce que le travail sur les parcelles plus importants (surfaces plus grandes, etc.)
- MSP/ouvrage capitalisation : frais d'édition/d'impression
- Livre Laurence Dessimoulie : prestation graphisme, déplacements etc.

Les produits : Total de 506 313 € pour 2014-2015

- **La part d'autofinancement de l'association** représente 10 % de la totalité des produits.

	Au 30/09/15	Au 30/09/14	Au 30/09/2013
Produits d'auto-financement	52 432 €	51 651 €	50 689 €
Part sur le total des produits d'exploitation	10 %	14 %	17 %

Le pourcentage de la part des produits d'auto-financement est en baisse à cause de l'augmentation des subventions reçues notamment dans le cadre du projet Emmaüs et Diversifood.

Le montant des produits d'auto-financement est en légère augmentation par rapport aux exercices précédents ce qui révèlent une stabilité de notre capacité d'auto-financement.

- Le montant des adhésions augmente dû à une augmentation du nombre d'adhérents, mais sur ce montant total (12 185€) il manque 3 550€ à percevoir (dont la majorité concernent les adhésions 2015) soit 25 % du montant total des cotisations. Ce pourcentage de cotisations en attente d'être honorées est identique à l'exercice précédent.
- Les prestations d'interventions de l'équipe salarié et de quelques administrateurs sont en baisse par rapport à l'année dernière. Il n'y a pas eu le niveau de sollicitations qu'on imaginait suite à la publication de l'ouvrage de capitalisation. Par contre l'arrivée de Pierre Rivière a permis de maintenir un bon niveau d'intervention grâce aux formations qu'il a réalisées sur la sélection collaborative.
- Les ventes de publications sont en augmentation avec la sortie en septembre 2015 du Livre de Laurence Dessimoulie et l'ouvrage de capitalisation qui est sorti en début d'exercice.

- Les financements reçus et attribués pour la période représentent environ 90 % des produits.

	2014-2015	2014-2015	2013-2014	2013-2014	2012-2013	2012-2013
Financements privés	289 740€	58 %	226 760 €	63 %	156 825 €	53 %
Financements publics	109 465€	22 %	65 246 €	18 %	56 759 €	19 %
Autres produits	52 990€	10 %	18 790 €	5 %	32 767 €	11 %
TOTAL	452 194 €	90 %	310 796 €	86 %	246 351 €	83 %

La répartition en terme de pourcentage tend à se modifier par rapport à l'année dernière :

58 % de fonds privés (fondations, associations, entreprises, etc.) (contre 63 % l'année dernière) et 22 % de fonds publics (institut de recherche, programmes européens, collectivités territoriales, contrats aidés, etc.) (contre 18 % l'année dernière). Cela est dû notamment au lancement du programme Diversifood.

Les « autres produits » concernent principalement le transfert de charges (remboursement des frais des CA et autres réunions, le remboursement de l'OPCA, etc.).

Le montant cependant des subventions publics et privés est en constante augmentation dû au développement des activités du réseau.

Répartition des subventions reçues (privées et publics) par catégorie de projets :

	2014-2015		2013-2014		Remarque
Projets Juridique	69 157€	20 % des subventions reçues	86 915 €	30 %	Baisse des financement (fin Patagonia, baisse des réserves parlementaires)
Projets Recherche	111 724€	27 %	37 300 €	13%	Diversifood et projet de Recherche Participative
Projets Mise en réseau/Communication	147 053€	33%	80 735 €	27%	Projet Emmaüs et fin du prog. Léonardo (activités plus intenses)

Répartition des subventions reçues par catégorie administrative :

- **Les subventions pour l'appui au fonctionnement du Réseau s'élèvent à 82 716 €**, grâce au soutien primordial de la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH). De plus, le Réseau bénéficie d'un contrat aidé sur le poste de Frédéric (animateur Mise en réseau et chargé de communication) jusqu'à mars 2016.

Les subventions d'appui au fonctionnement représentent 20 % des subventions reçues soit en baisse par rapport à l'année dernière où elles représentaient 30 % (avec 87 056 €). Cette baisse est due à l'augmentation générale des produits obtenus sur l'exercice et le maintien équivalent de la subvention de la FPH.

- **Les subventions d'appui aux projets s'élèvent à 327 934 €**, soit 80 % des subventions reçues. L'augmentation par rapport à l'année dernière où elles représentaient 70 % (avec 204 950 €) est due au démarrage de nouveaux projets financés (Diversifood, Emmaüs, Recherche participative).

ANNEXE : Liste des membres du RSP en décembre 2015

1001 Semences Limousines, ABDEA, ADEAR Lot, ADEAR Gers, Agrinature, Amis de la Terre, ARDEAR Centre, ARDEAR Rhône-Alpes, ARDEAR Nord-Pas-de-Calais, Association de l'Oignon le St Turjan, Association de Promotion de l'AB en Aveyron (APABA), Association des Producteurs de Fruits et Légumes Bio de Bretagne (APFLBB), Association Propositions Réflexions pour l'Environnement (ARPE), Association Vétérinaires/Éleveurs du Millavois (AVEM), BEDE, Biau Germe, Bio 82, Bio d'Aquitaine, Bio civam 11, Bio Loire Océan, Bio Provence, CAB Pays de la Loire, CANT'ADEAR, Centre d'Étude Terre d'Accueil des Blés (CETAB), CIVAM AGROBIO 47, Collectif des Semeurs 34, Collectif pour une Franche-Comté sans OGM, Confédération Paysanne, Confédération Paysanne d'Aquitaine, Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes, DINOS, EPCC du Château de la Roche-Guyon, ERABLES 31, Fac Verte, Faire et Savoirs, FDCIVAM 44, Fédération Nationale des Agriculteurs Bio (FNAB), Fédération RENOVA, Foll'Avoine, Fruits et Nature en Revermont, Fruits oubliés, GABB Anjou, Germinance, Grain'Avenir, Graines de Noé, Graines del Pais, Groupement de Recherche en AB (GRAB), Jardin'envie, Kaol Kozh, Kerna-ùn-Sohma, La Bascule, La Boîte à Graine, La Plante Compagne, Le champs des possibles, Le Jardin de Tantugou, Le Potager d'un Curieux, Les Croqueurs de Carottes, Les Croqueurs de Pomme du Jarez, Les Jardins de Cocagne, Li mestère, MAB 16, Maison de la semence de la Loire, Mouvement d'Agriculture Bio-Dynamique (MABD), Nature&Progrès, Nature&Progrès Belgique, Oeil Dormant, Parc Naturel Régional du Queyras, Passe graines, Payzons Ferme, Pétanielle, Producteurs de végétaux du Queyras, Réseau Solimence, S.I.M.P.L.E.S., Savoirs de Terroirs, Semailles, STOP OGM Pacifique, Syndicat Touselle, Syndicat Mixte des Maisons Comtoises, Terra Millet Terre en Vie, Terre et Humanisme, TREFLE, Triptolème.